

Claremont

Evaluation Center

ÉTUDE SUR LA MISE EN ŒUVRE ET
L'INFLUENCE DU PROJET « UNE
NOUVELLE PAGE POUR LE PEI »



Rapport de synthèse III
Mars 2019

Contact

M. Tarek Azzam
Claremont Evaluation Center
Claremont Graduate University
Adresse électronique : tarek.azzam@cgu.edu

Rapport préparé par

Tarek Azzam
Sarah Mason
Megan Mansfield
Blake Beckman
Devin Larson

Le Claremont Evaluation Center est extrêmement reconnaissant à tous les établissements participants pour le temps et l'énergie considérables qu'ils ont consacrés à cette étude. Grâce à la bonne volonté des membres du personnel et des élèves qui ont partagé leur expérience, les réponses aux enquêtes et les visites sur site ont permis une exploration très précieuse de la mise en œuvre du PEI. Ce rapport a été rendu possible par l'accueil bienveillant des chefs d'établissement, coordonnateurs, enseignants et élèves du PEI.

RÉSUMÉ

Dans l'ensemble, les écoles du monde de l'IB proposant le PEI semblent avoir continué de mettre en œuvre le projet « Une nouvelle page pour le PEI » à un niveau qui répond globalement aux attentes de l'IB. Cependant, certaines données indiquent une stagnation de la mise en œuvre.

Mettre en œuvre de nouvelles idées est un phénomène complexe, en particulier au sein des établissements scolaires. Les études menées à travers le monde dans le domaine de la science de la mise en œuvre montrent que les nouvelles « idées » (c'est-à-dire les projets, politiques ou interventions) sont rarement appliquées conformément à la manière dont elles ont été pensées au départ. En effet, plusieurs difficultés viennent s'interposer et influencent la manière dont elles sont traduites dans la pratique. Parallèlement, une étude sur les interventions pédagogiques indique qu'il existe un lien entre la qualité de la mise en œuvre et l'incidence de ces interventions sur les utilisateurs finaux (Albers et Pattuwate, 2017).

Compte tenu de ces éléments, il est indispensable de comprendre la mise en œuvre d'un programme pour évaluer sa réussite. Ce rapport porte ainsi sur une troisième phase de l'étude sur la mise en œuvre du projet « Une nouvelle page pour le PEI ». Il s'appuie sur les conclusions présentées dans le *Rapport de synthèse I*, publié en 2017, et le *Rapport de synthèse II*, publié en 2018, afin de fournir un aperçu ponctuel de la mise en œuvre du PEI durant l'année scolaire 2017 – 2018. Il explore également les changements importants survenus au niveau de la mise en œuvre depuis l'année scolaire 2016 – 2017 ainsi que les facteurs aidant (ou entravant) la mise en œuvre du PEI. Il fait suite à deux années d'étude (enquêtes et visites sur site) qui s'inscrivent dans le cadre d'un effort de recherche pluriannuel visant à explorer la mise en œuvre et l'influence du projet « Une nouvelle page pour le PEI ».

Rapport

Le présent rapport est le troisième d'une série de résumés de recherche qui seront présentés pendant toute la durée de l'étude. Il résume les conclusions de la deuxième série de recueil de données sur le suivi des résultats au cours de laquelle plus de 2 500 enseignants du PEI et plus de 17 000 élèves du PEI ont répondu à des enquêtes en ligne portant sur le suivi des résultats. De plus, 18 établissements ont fait l'objet de visites approfondies dans le cadre d'études de cas comprenant

des observations en classe, des groupes de réflexion composés d'élèves et des entretiens avec des enseignants ou des membres de la direction.

Ce recueil de données visait à : 1) rassembler des informations sur la manière dont les établissements ont traduit et mis en œuvre les modifications apportées au PEI et 2) approfondir notre compréhension des facteurs qui favorisent le mieux la mise en œuvre du projet « Une nouvelle page pour le PEI », et ce, dans un large éventail de contextes. Ce rapport est accompagné d'un rapport technique publié en 2018 destiné aux personnes désirant des précisions supplémentaires.¹

Une dernière série de recueil de données (enquêtes et visites sur site) aura lieu en 2019. Elle nous permettra d'explorer les changements dans la mise en œuvre du PEI dans le temps, de continuer à approfondir notre compréhension des stratégies qui favorisent cette mise en œuvre et d'examiner si ces changements apportent les avantages escomptés aux élèves, aux enseignants et aux établissements.

Principales conclusions

Les résultats des enquêtes et des visites sur site qui ont été menées en 2018 font ressortir six conclusions principales.

1. ***De nombreux établissements semblent mettre en œuvre le PEI conformément aux attentes de l'IB.*** Pour chacune des composantes du programme d'études explorées dans cette étude, les informations rapportées par les enseignants indiquent qu'au moins 90 % d'entre eux répondent, globalement², aux attentes de l'IB. Cela dit, la mise en œuvre restait très variable pour certaines pratiques spécifiques. Si la plupart des participants répondaient **globalement** aux attentes de l'IB sur le plan de la mise en œuvre, des proportions non négligeables d'enseignants ne satisfaisaient pas aux attentes de l'organisation en ce qui concerne plusieurs pratiques spécifiques, notamment la planification interdisciplinaire et le service en tant qu'action.
2. ***Les tendances en matière de mise en œuvre sont restées stables au cours des deux dernières années.*** Selon les données des enquêtes, il n'y a pas eu de changements notables en ce qui concerne les tendances générales de la mise en œuvre du PEI³ entre la première et la deuxième année de l'enquête de suivi des résultats. Ceci est positif, dans le sens où les écoles du monde

¹ Ce rapport est disponible sur demande (en anglais uniquement) en envoyant un courriel à my.curriculum@ibo.org.

² Les pourcentages combinent l'ensemble des réponses des enseignants sur des éléments spécifiques à chaque composante du programme d'études. Il est donc possible qu'un enseignant « dépasse » globalement les attentes sans toutefois répondre aux attentes relatives à certains éléments.

³ Ce constat se rapporte aux scores moyens de mise en œuvre de l'ensemble des établissements ayant participé à l'enquête menée en 2018.

de l'IB ne semblent pas avoir connu de relâchement dans la mise en œuvre, un phénomène couramment observé dans le cadre de l'application d'interventions pédagogiques. Cependant, cela signifie aussi qu'il reste encore des occasions de développement et d'amélioration.

3. ***Les résultats concernant les élèves sont également restés stables au cours des deux dernières années.*** Les conclusions montrent aussi que les résultats concernant les élèves sont restés stables au cours des deux dernières années. Cela signifie que les résultats les concernant n'ont ni augmenté ni baissé sensiblement entre la première et la deuxième enquête de suivi des résultats.
4. ***À l'instar des années précédentes, les établissements ont tendance à donner la priorité aux aspects obligatoires du programme établi plutôt qu'à intégrer les concepts du PEI dans les expériences d'apprentissage quotidiennes. Les pratiques requérant une collaboration avec d'autres enseignants continuent également de poser davantage de problèmes.*** Comme l'indiquaient déjà les conclusions de 2017, de nombreux professionnels de l'éducation ont eu tendance à donner la priorité aux aspects obligatoires du programme établi, tels que l'intégration des concepts clés et connexes, des approches de l'apprentissage ou des contextes mondiaux dans les plans de travail des unités, au lieu d'intégrer ces idées dans les expériences d'apprentissage quotidiennes. En outre, les enseignants avaient tendance à proposer moins fréquemment aux élèves des tâches impliquant une collaboration avec leurs collègues (par exemple, une planification interdisciplinaire ou une articulation verticale) que des tâches qu'ils pouvaient réaliser seuls.
5. ***Un « alignement à l'échelle de l'établissement » en appui à la mise en œuvre du PEI semble indispensable à la réussite du processus.*** L'une des principales conclusions de l'étude menée cette année indique qu'un alignement à l'échelle de l'établissement (soit le fait d'aligner l'ensemble des processus de l'établissement afin de favoriser la mise en œuvre du PEI) était indispensable à la réussite de la mise en œuvre. En effet, l'adhésion et la qualité tendaient à être plus élevées lorsque les structures de l'établissement étaient systématiquement alignées de manière à favoriser la mise en œuvre du PEI. À l'inverse, l'adhésion et la qualité tendaient à être plus faibles lorsque ces processus n'étaient pas alignés. À cet égard, le rôle de responsable pédagogique du coordonnateur du PEI semble **essentiel**.
6. ***La durée de mise en œuvre du PEI, la discipline concernée, les ressources et la collaboration constituaient également des facteurs favorables ou des obstacles à la mise en œuvre du PEI.*** L'étude menée cette année a recensé un éventail de facteurs favorables et d'obstacles supplémentaires à la mise en œuvre du PEI. Ainsi, la discipline enseignée constituait un facteur favorable (et un obstacle) essentiel à la mise en œuvre du PEI. Plus précisément, les

enseignants de sciences et de mathématiques font état de niveaux de mise en œuvre moins élevés et de difficultés plus fréquentes dans la mise en œuvre du projet « Une nouvelle page pour le PEI » que les enseignants d'autres disciplines, tels que les enseignants des cours d'individus et sociétés ou de langue et littérature. La possibilité de collaborer avec d'autres enseignants était également un facteur favorable à la mise en œuvre dans l'ensemble des établissements – une mise en œuvre du PEI de qualité a d'ailleurs été observée lorsque les structures de l'établissement favorisaient ces efforts collaboratifs.

Table des matières

CONTEXTE	9
CONCLUSIONS	13
QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE ?.....	21
BILAN ET LIMITES	27
RÉFÉRENCES	28

CONTEXTE

Le rapport présente les conclusions de la deuxième série d'enquêtes de suivi des résultats et de visites sur site menées dans le cadre d'études de cas.

Ce document résume de manière détaillée les conclusions de la troisième année d'étude du Claremont Evaluation Center sur la mise en œuvre et l'influence du projet « Une nouvelle page pour le PEI ». Il décrit les conclusions fondées sur : 1) des enquêtes de suivi des résultats concernant les enseignants et les élèves et 2) des études de cas entreprises au cours de l'année 2018 dans les établissements, et s'attache principalement à comprendre la nature et la qualité de la mise en œuvre du projet « Une nouvelle page pour le PEI ».

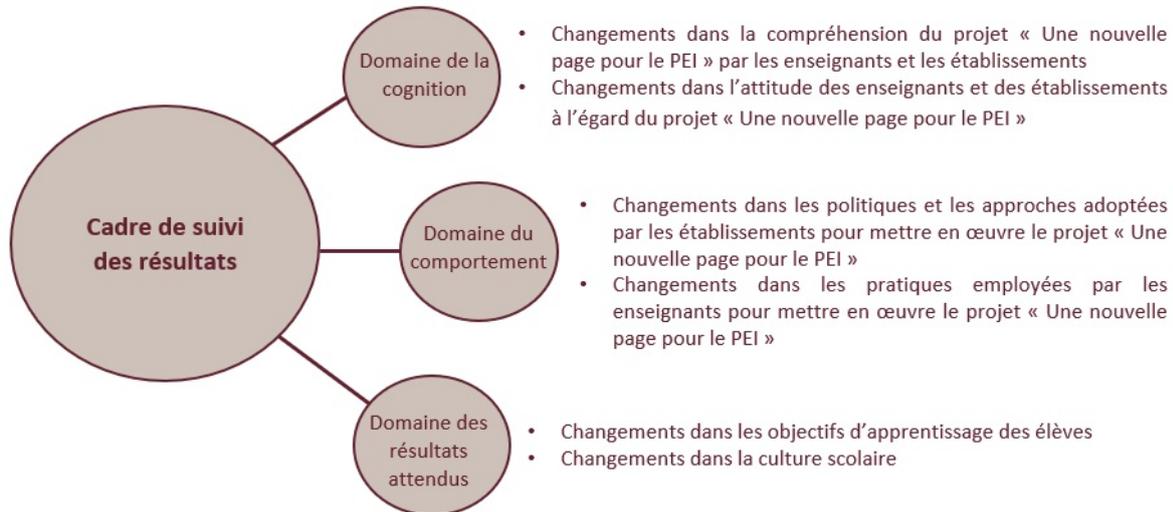
Enquêtes de suivi des résultats

Entre mars et mai 2018, **2 585** enseignants du PEI et **17 543** élèves du PEI ont participé en ligne à des enquêtes de suivi des résultats. Ces enquêtes ont été conçues pour recueillir des informations sur la mise en œuvre et les effets liés au cadre de suivi des résultats du projet « Une nouvelle page pour le PEI ».

Le cadre de suivi des résultats indique les secteurs essentiels de la mise en œuvre du projet « Une nouvelle page pour le PEI », ainsi que les résultats attendus, dans trois domaines fondamentaux (voir figure 1) :

1. un **domaine de la cognition** qui se concentre sur les changements dans l'attitude et la compréhension des enseignants ;
2. un **domaine du comportement** qui se concentre sur les changements dans les politiques des établissements et les pratiques des enseignants ;
3. un **domaine des résultats attendus** qui se concentre sur les changements dans l'apprentissage des élèves et la culture scolaire.

Figure 1 – Domaines du cadre de suivi des résultats



Le cadre de suivi des résultats a été élaboré en 2017, en collaboration avec le comité consultatif de recherche sur le PEI⁴ et un groupe de représentants du PEI qui ont été fortement impliqués dans la modification du projet « Une nouvelle page pour le PEI ». Le groupe a apporté son aide à la rédaction des questions des enquêtes et a participé à un exercice d'établissement de normes qui nous a aidés à comprendre la forme que prenaient les résultats de plusieurs composantes du cadre à différents niveaux de réussite de la mise en œuvre. L'établissement de normes est une étape déterminante du processus de suivi des résultats. En effet, ces normes nous permettent d'interpréter plus clairement les conclusions et nous aident à déterminer les prochaines mesures à adopter en priorité en mettant en lumière les écarts entre les résultats réels et les résultats attendus.

Procédures d'établissement des normes. Poister *et al.* (2015) remarquent qu'il est essentiel d'établir des normes visant à définir les résultats escomptés lors de la création d'un système de gestion de la performance. Bien qu'il n'y ait aucune procédure établie en la matière, Poister *et al.* (2015) conseillent que ce processus soit guidé par les principes suivants :

- il doit être inclusif et refléter la perspective de l'ensemble des principales parties prenantes ;
- il doit être complet et prendre en compte tous les indicateurs ;
- des discussions doivent être organisées en cas de désaccords afin de clarifier et de comprendre ces désaccords et de les résoudre ;
- il doit différencier les normes de service (qui définissent les processus de mise en œuvre) et les normes de performance (qui définissent les résultats).

⁴ Le comité actuel est composé de membres de plusieurs services de l'IB : le service de développement du PEI, le service de recherche de l'IB, le service de l'évaluation, le service du perfectionnement professionnel et les services aux établissements. Il inclut également des représentants de deux écoles du monde de l'IB (chefs d'établissement et coordonnateurs du PEI).

Dans chacun des trois domaines, les enquêtes de suivi des résultats ont examiné neuf composantes du PEI : les contextes mondiaux, l'enseignement organisé autour de concepts moteurs, l'articulation verticale, le service en tant qu'action, la planification interdisciplinaire, les approches de l'apprentissage, l'évaluation électronique, l'élaboration d'un programme d'études de qualité et la flexibilité concernant le nombre de groupes de matières à enseigner.

Taux de participation aux enquêtes

Dans les **1 826** établissements invités à participer par le CEC, **2 585** enseignants et **17 543** élèves ont répondu aux deux enquêtes de suivi des résultats en 2018. Les enseignants et les élèves participants représentaient **422** établissements, soit environ **23 %** de ceux qui avaient été invités à prendre part aux enquêtes.

La majorité des enseignants participants travaillaient dans des écoles internationales privées (53,1 %) et un quart, dans des établissements nationaux privés (26,1 %). Les enseignants restants ont indiqué qu'ils enseignaient dans des établissements publics (17,7 %) ou d'« autres » types d'établissements, tels que des établissements à but non lucratif et confessionnels (3,2 %). Si l'on compare l'échantillon à la communauté du PEI dans son ensemble, les établissements indépendants étaient surreprésentés.

Les enseignants et les élèves des régions Asie-Pacifique, Afrique, Europe et Moyen-Orient, et Amériques étaient tous représentés, mais la majorité des élèves ayant participé venaient de la région Amériques de l'IB (54,46 %). Les conclusions reflètent donc une représentation significative, mais incomplète, des établissements proposant le PEI.

Études de cas

Durant l'année 2018, le CEC a également effectué des visites dans 18 établissements dans le cadre d'études de cas. Chaque visite a duré un ou deux jours et était conçue comme une visite de suivi par rapport à l'année 2017 afin de nous aider à approfondir notre compréhension des facteurs qui favorisent la mise en œuvre du PEI dans un large éventail de contextes. Au total, des visites ont été réalisées dans **18** établissements dans le cadre des études de cas, représentant **11** pays différents : le Canada ($n^5 = 2$ établissements), les Émirats arabes unis ($n = 1$), les États-Unis ($n = 3$), Hong Kong ($n = 2$), l'Inde ($n = 1$), la Jordanie ($n = 2$), la Malaisie ($n = 1$), le Mexique ($n = 3$), les Pays-Bas ($n = 1$), le Portugal ($n = 1$) et Taïwan ($n = 1$). Les établissements ont été sélectionnés intentionnellement en fonction des réponses qu'ils avaient données en 2016 aux enquêtes portant sur la mise en œuvre, avec pour objectif de recueillir un éventail de perspectives aussi varié que possible. Sur la totalité des établissements ayant fait l'objet d'une visite en 2018,

⁵ n représente le nombre d'établissements.

16 avaient déjà fait l'objet d'une visite en 2017. Des informations sur les établissements participants sont données ci-après.

- Les établissements publics étaient au nombre de 4 et les établissements indépendants, au nombre de 14. L'un d'eux était membre de la SÉBIQ (la société qui regroupe les écoles du monde de l'IB du Québec et de la francophonie).
- Au total, trois établissements avaient participé à l'évaluation électronique.
- Les établissements avaient été exposés au PEI à un degré varié. L'un d'eux suivait le processus de consultation, un autre avait présenté sa demande d'autorisation, et le reste était composé d'écoles du monde de l'IB qui avaient obtenu l'autorisation de proposer le programme entre 2006 et 2016.

CONCLUSIONS

Conclusion n° 1 : de nombreux établissements semblent mettre en œuvre le PEI conformément aux attentes de l'IB.

Pour chacune des composantes du programme d'études, les informations rapportées par les enseignants indiquent qu'au moins 90 % d'entre eux répondent, globalement⁶, aux attentes de l'IB (voir figure 1).

Cela correspondait dans l'ensemble aux conclusions des études de cas, qui indiquaient également que la plupart des établissements mettaient en œuvre le PEI d'une manière susceptible de répondre aux attentes de l'IB ou de les dépasser. Cependant, la mise en œuvre restait très variable pour certaines pratiques spécifiques. Si la plupart des enseignants répondaient **globalement** aux attentes de l'IB sur le plan de la mise en œuvre, des proportions non négligeables d'enseignants ne satisfaisaient pas aux attentes de l'organisation en ce qui concerne plusieurs pratiques spécifiques.

La planification interdisciplinaire et le service en tant qu'action, en particulier, continuent de poser davantage de problèmes que d'autres pratiques, principalement en raison des difficultés logistiques et des contraintes de temps qui en découlent. Ainsi, près de 20 % des enseignants ayant répondu à l'enquête en ligne ne répondaient toujours pas aux attentes de l'IB en ce qui concerne un éventail de pratiques liées à la planification interdisciplinaire (par exemple, se réunir avec d'autres enseignants pour collaborer spécifiquement sur des plans de travail d'unités interdisciplinaires, faire référence à du contenu enseigné dans d'autres cours) et au service en tant qu'action (par exemple, fournir aux élèves des occasions de résoudre des problèmes touchant leur communauté ou de s'impliquer au sein de la communauté locale).

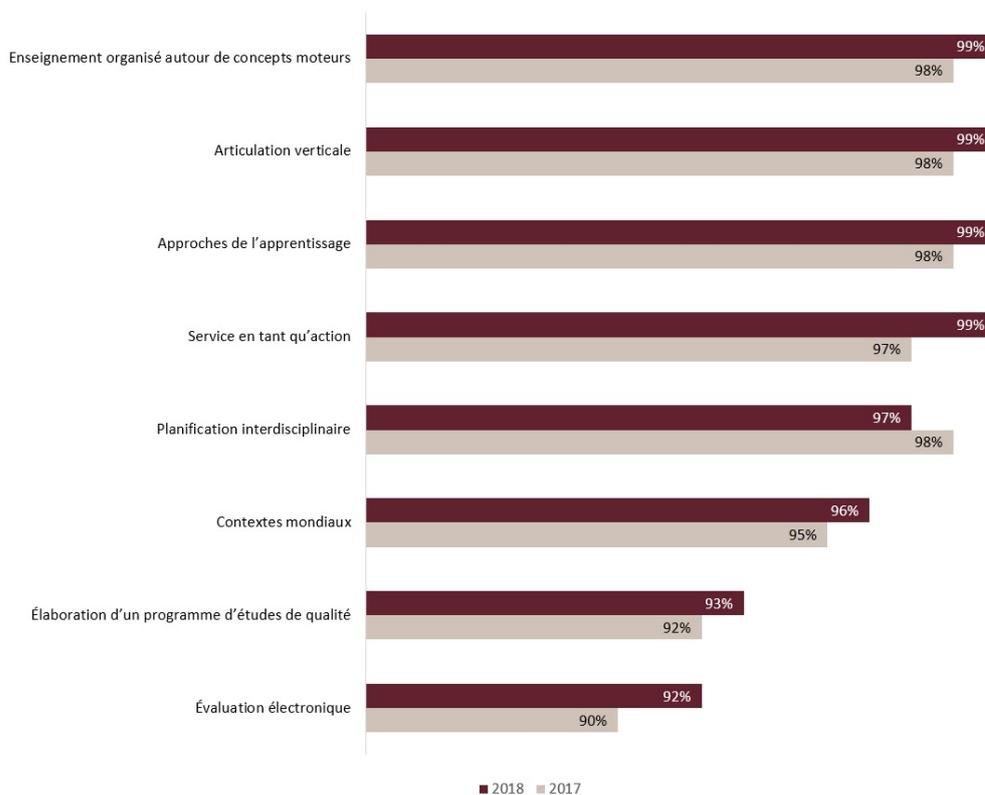
Pour résumer, si la mise en œuvre semble globalement répondre aux attentes de l'IB, plusieurs pratiques individuelles peuvent encore être améliorées.

⁶ Les pourcentages combinent l'ensemble des réponses des enseignants sur des éléments spécifiques à chaque composante du programme d'études. Il est donc possible qu'un enseignant « dépasse » globalement les attentes sans toutefois répondre aux attentes relatives à certains éléments.

Conclusion n° 2 : la mise en œuvre à l'échelle globale est restée stable au cours des deux dernières années. Des progrès ont également été réalisés à l'échelle individuelle.

Les données des enquêtes indiquent que le pourcentage d'enseignants atteignant et/ou dépassant les attentes reste élevé et qu'il n'y a pas eu de changement notable dans la mise en œuvre du PEI à l'échelle globale⁷ lorsque l'on compare les résultats des enquêtes de suivi 2017 et 2018 (voir figure 2).

Figure 2 – Pourcentage d'enseignants atteignant ou dépassant les attentes, 2018 et 2017



Il y a également des signes d'amélioration à l'échelle individuelle. Durant les visites d'établissement menées en 2018, le CEC a observé que les composantes fondamentales du PEI, telles que les concepts clés, les contextes mondiaux et les approches de l'apprentissage, étaient

⁷ Ce constat se rapporte aux scores moyens de mise en œuvre de l'ensemble des établissements ayant participé à l'enquête menée en 2018.

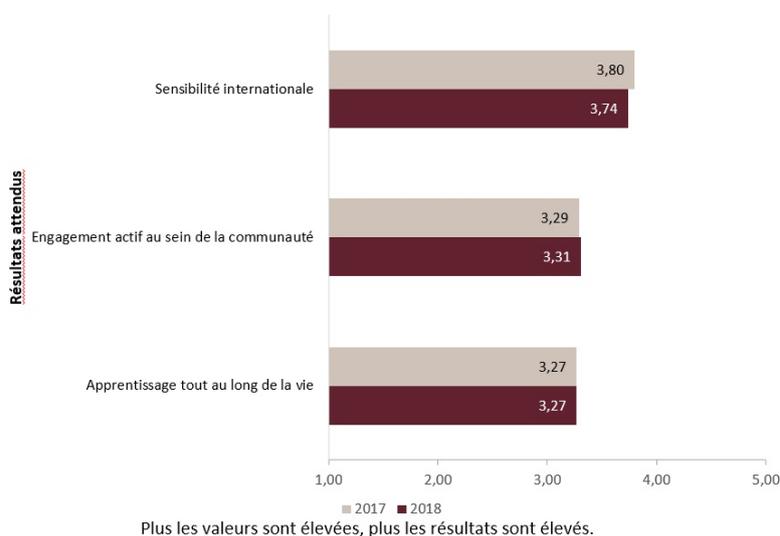
abordées de manière plus fréquente et plus explicite en classe. Par rapport à 2017, les délégués chargés de mener les visites ont également constaté que ces composantes du programme d'études étaient davantage reliées intentionnellement aux expériences d'apprentissage en classe.

Conclusion n° 3 : les résultats concernant les élèves sont également restés stables au cours des deux dernières années.

Pour les besoins de cette étude, les enquêtes de suivi des résultats ont recueilli des données sur trois résultats importants concernant les **élèves** : 1) la sensibilité internationale (principalement reliée aux contextes mondiaux), 2) l'apprentissage permanent (principalement relié aux approches de l'apprentissage), et 3) l'engagement actif au sein de la communauté (principalement relié au service en tant qu'action). Les questions des enquêtes servant à évaluer ces résultats ont été formulées à partir d'échelles déjà validées et des scores composites (ou globaux) ont été attribués à chaque élève. Plus les scores étaient élevés, plus les résultats étaient élevés.⁸

Les données de l'enquête suggèrent que les résultats concernant les élèves sont restés stables au cours des deux dernières années ; ils n'ont ni augmenté ni baissé de manière substantielle entre la première enquête de suivi (2017) et la deuxième (2018) (voir figure 3).

Figure 3 – Scores moyens des résultats concernant les élèves en 2017 et 2018



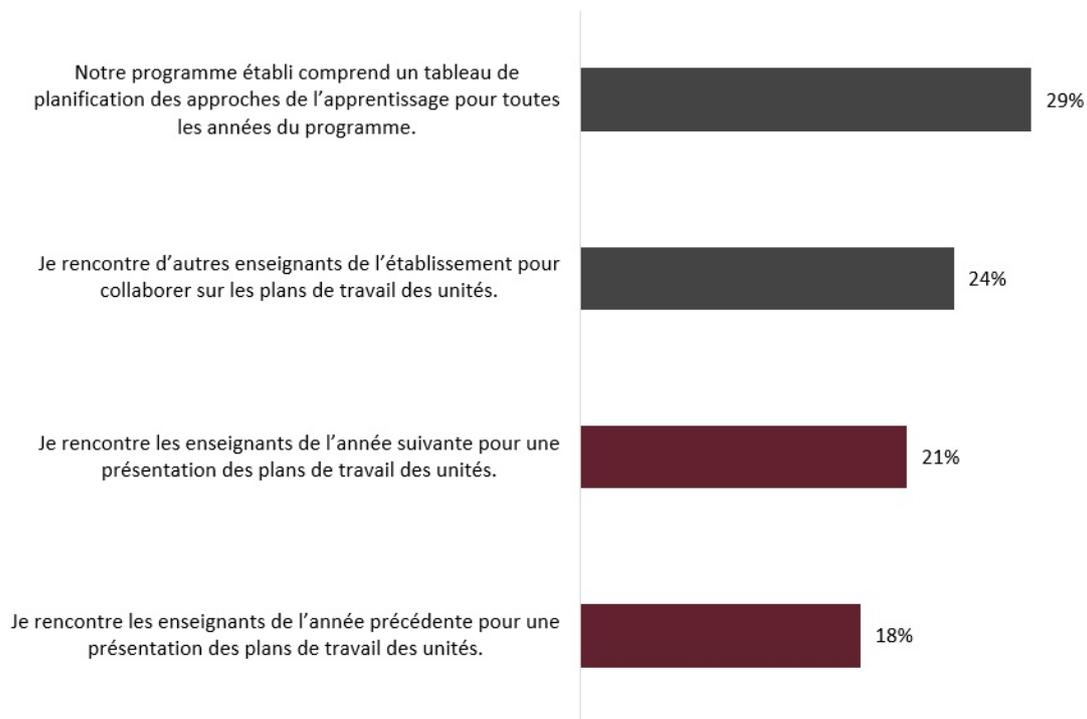
⁸ Résultats consignés sur une échelle de cinq points ; plus le nombre de points est élevé, plus les élèves démontraient le résultat évalué.

Les conclusions des études de cas montrent également que les élèves avaient tendance à trouver le contenu plus compréhensible, enrichissant et pertinent lorsque les composantes du programme d'études étaient exprimées clairement et traitées de manière explicite.

Conclusion n° 4 : les établissements ont toujours tendance à donner la priorité aux aspects obligatoires du programme établi plutôt qu'à intégrer les concepts du PEI dans les expériences d'apprentissage quotidiennes. Les pratiques requérant une collaboration avec d'autres enseignants continuent également de poser davantage de problèmes.

Comme l'indiquaient déjà les conclusions de 2017, de nombreux professionnels de l'éducation ont eu tendance à donner la priorité aux aspects obligatoires du programme établi, tels que l'intégration des concepts clés et connexes, des approches de l'apprentissage ou des contextes mondiaux dans les plans de travail des unités, au lieu d'intégrer ces idées dans les expériences d'apprentissage quotidiennes. Cette tendance a été observée à la fois dans les données des études de cas et dans celles des enquêtes. Un nombre considérablement plus important d'enseignants n'a pas atteint les attentes de l'IB concernant les pratiques liées aux expériences d'apprentissage en classe dans ces domaines. Cela se traduit par une plus faible mise en œuvre des approches de l'apprentissage et de la collaboration entre les enseignants (figure 4) et par le fait que les tâches qui demandent aux enseignants de collaborer avec des collègues, que ce soit dans le cadre d'une collaboration formelle ou informelle ou d'une planification à l'échelle de l'établissement, tendent à être proposées moins fréquemment (figure 4). Il semble que les établissements aient des difficultés à mettre en œuvre ces pratiques qui occupent pourtant une place essentielle dans le nouveau cadre pédagogique du PEI. Selon les conclusions des études de cas, ces difficultés seraient en grande partie dues au fait que les enseignants ont du mal à trouver le temps de se réunir, sauf si ces réunions sont formellement prévues dans leur emploi du temps.

Figure 4 – Pourcentage d’enseignants n’atteignant **pas** encore les attentes en matière de collaboration



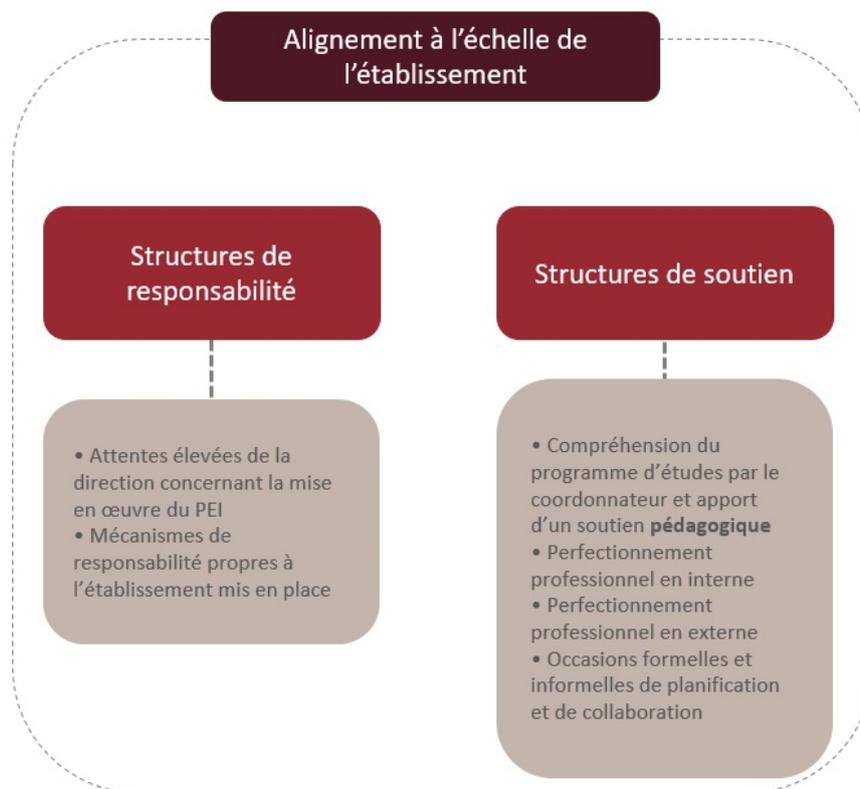
Conclusion n° 5 : un « alignement à l'échelle de l'établissement » en appui à la mise en œuvre du PEI semble indispensable à la réussite du processus.

L'une des principales conclusions de l'étude menée cette année indique qu'un alignement à l'échelle de l'établissement (soit l'alignement des processus dans tout l'établissement en appui au PEI) était indispensable à la réussite de la mise en œuvre. En effet, l'adhésion et la qualité tendaient à être plus élevées lorsque les structures de l'établissement étaient systématiquement alignées sur le PEI. Les principales caractéristiques de mise en œuvre favorables à un alignement à l'échelle de l'établissement sont classées en deux catégories (figure 5) :

1) **les structures de responsabilité**, telles que des attentes élevées de la part des chefs d'établissement en ce qui concerne la mise en œuvre, la fourniture d'un soutien et des mécanismes de responsabilité intégrés (par exemple, des réunions régulières sur la progression de la mise en œuvre) ;

2) **les structures de soutien**, telles que la compréhension du PEI par le coordonnateur et sa capacité à fournir un soutien pédagogique, les occasions formelles et informelles de planification et de collaboration, et des occasions permanentes de perfectionnement professionnel.

Figure 5 – Alignement à l'échelle de l'établissement grâce à des structures de responsabilité et de soutien



À l'inverse, l'adhésion et la qualité tendaient à être plus faibles lorsque ces processus n'étaient pas alignés. L'alignement à l'échelle de l'établissement était soutenu par une combinaison de structures de soutien et de structures de responsabilité à l'égard du PEI.

Conclusion n° 6 : la durée de mise en œuvre du PEI, la discipline concernée, les ressources et la collaboration constituaient également des facteurs favorables ou des obstacles à la mise en œuvre du PEI.

Outre l'alignement à l'échelle de l'établissement, les facteurs suivants semblaient jouer des rôles déterminants dans la qualité et l'ampleur de la mise en œuvre du PEI dans les écoles du monde de l'IB.

- **Disciplines** : de manière générale, la qualité de la mise en œuvre variait en fonction des matières. Tant les données des enquêtes que celles des études de cas indiquaient que les enseignants de sciences et de mathématiques rencontraient davantage de difficultés pour intégrer les concepts clés et connexes, les contextes mondiaux et les approches de l'apprentissage en classe. Généralement, les enseignants de ces matières rapportaient ne pas bien comprendre comment faire, dans la pratique, pour intégrer de manière authentique le cadre pédagogique du PEI dans leur discipline.
- **Ressources** : comme l'indiquaient déjà les conclusions de 2017, le niveau de ressources des établissements jouait un rôle déterminant dans la réussite de la mise en œuvre. Selon les données des enquêtes, les enseignants qui ont l'impression que leur établissement dispose de ressources suffisantes ont tendance à faire état de niveaux plus élevés de mise en œuvre que ceux qui ont l'impression que leur établissement ne dispose pas de ressources suffisantes pour mettre en œuvre le PEI. Les conclusions des études de cas suggèrent que le niveau de ressources transparait souvent dans l'aptitude des établissements à soutenir un perfectionnement professionnel continu.
- **Collaboration** : les occasions formelles et informelles de collaboration impliquant également la direction scolaire (soit les membres de la direction et les coordonnateurs) faisaient partie des formes les plus efficaces de collaboration entre le personnel. Par exemple, un établissement utilisait WhatsApp (une application mobile qui permet d'envoyer des messages groupés au moyen d'une connexion wi-fi) pour que les enseignants puissent partager des informations et obtenir rapidement des réponses à leurs questions. À l'inverse, les pratiques de collaboration les moins efficaces ont été observées dans les établissements qui ne prévoyaient aucune plage horaire pour la planification et se reposaient sur les réunions informelles entre les enseignants.
- **Durée de mise en œuvre du PEI** : selon les conclusions des enquêtes, les établissements qui ont commencé à mettre en œuvre le projet « Une nouvelle page pour le PEI » plus tôt avaient

tendance à bénéficier d'une plus grande adhésion que ceux qui avaient commencé plus tard. Cependant, les ampleurs de l'effet étaient minimes, ce qui signifie que la durée de mise en œuvre du projet n'explique pas vraiment les différences rencontrées au niveau de l'adhésion au programme. D'autres facteurs doivent donc influencer sur l'adhésion des établissements au PEI. Les conclusions des études de cas faisaient également état d'éléments indiquant un lien entre la durée de la mise en œuvre et la qualité et l'adhésion. Les établissements mettaient en avant trois raisons à cela : 1) les enseignants et les élèves ont besoin de temps pour s'adapter au projet « Une nouvelle page pour le PEI », 2) de nombreux établissements ont décidé de mettre en œuvre le PEI de manière progressive (c.-à-d. qu'ils adoptent et perfectionnent une stratégie de mise en œuvre avant de passer à la suivante), ce qui prend nécessairement du temps, et 3) le temps permet aux établissements de faire des essais et des erreurs qui les aident ensuite à adapter le PEI à leur contexte unique.

Autres obstacles généraux à la mise en œuvre. La majorité des obstacles à une mise en œuvre efficace constatés durant les visites sur site menées en 2018 correspondaient aux conclusions de 2017. Ces obstacles étaient les suivants :

1. Un temps limité pour la planification et l'apprentissage dû :

- aux contraintes de temps actuelles du personnel ;
- aux emplois du temps ou contraintes logistiques des établissements ;
- à des normes contradictoires.

2. Un manque de compréhension de la part des enseignants et du personnel qui se ressentait :

- dans la différenciation des besoins dans les évaluations des élèves ;
- dans la difficulté de concilier le contenu et le concept pour les enseignants de science, technologie, ingénierie et mathématiques ;
- dans le renouvellement du personnel ;
- dans le manque de ressources allouées au perfectionnement professionnel continu.

3. La complexité et les exigences du programme d'études

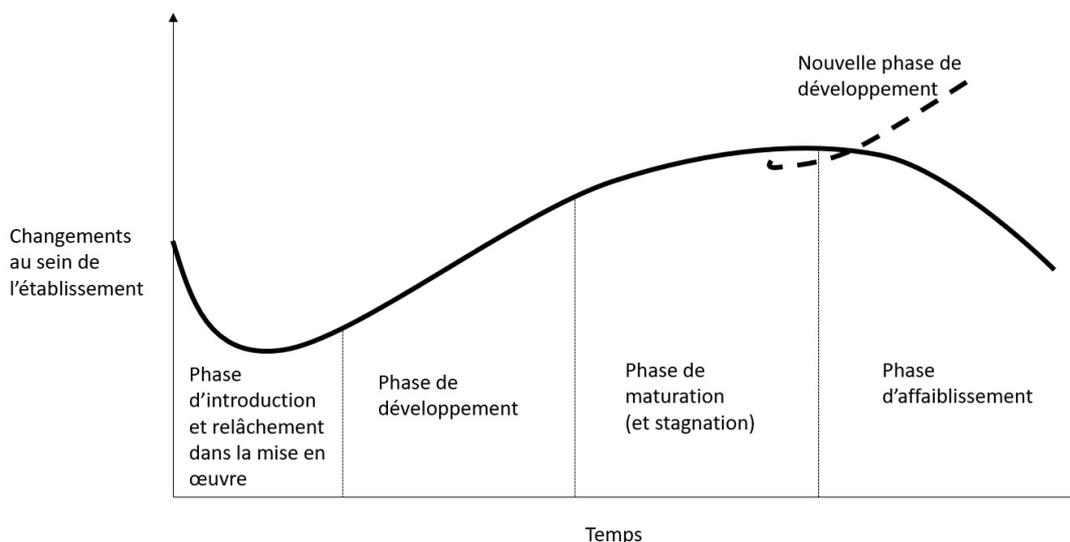
- Nécessité de comprendre les différents termes employés et la manière de les traduire dans la pratique.
- Manque d'occasions de perfectionnement professionnel visant à favoriser la compréhension du programme.

QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE ?

De manière générale, les écoles du monde de l'IB proposant le PEI semblent avoir continué de mettre en œuvre le projet « Une nouvelle page pour le PEI » à un niveau qui répond globalement aux attentes de l'IB. Cependant, certaines données indiquent une stagnation de la mise en œuvre.

Il est intéressant de lire les conclusions ci-dessus à la lumière de travaux de recherche plus généraux portant sur la mise en œuvre des innovations pédagogiques (par exemple, Fullan, 2004). En effet, ces travaux tendent de plus en plus à suggérer que ce type de mise en œuvre ne suit pas un processus linéaire de progression continue (voir figure 6), mais a tendance à subir des périodes de relâchement ou de stagnation, au cours desquelles on observe un affaiblissement ou un piétinement parce que les professionnels de l'éducation reprennent leurs vieilles habitudes ou se retrouvent coincés par des difficultés persistantes – telles que la difficulté à trouver le temps de collaborer avec d'autres enseignants.

Figure 6 – Mise en œuvre des interventions pédagogiques



À la lumière de ces travaux de recherche, les conclusions présentées ci-dessus sont positives en ce sens que les données globales suggèrent que la mise en œuvre du projet « Une nouvelle page pour le PEI » répond de manière générale aux attentes de l'IB et a été maintenue dans le temps. En d'autres termes, aucun relâchement n'a été observé dans la mise en œuvre du projet. Cependant, il semble y avoir un effet de stagnation et non de progression continue dans certains domaines posant constamment problème aux enseignants. Il est donc possible que les établissements aient besoin de ressources, de soutiens ou de mesures supplémentaires pour progresser davantage (et éviter ainsi un affaiblissement potentiel de la mise en œuvre). Il s'agit essentiellement de ressources visant à encourager ce que Fullan appelle une « **avancée évolutive** » qui permet de traiter et de surmonter les difficultés persistantes d'un système.

Qu'est-ce que cela signifie pour l'IB ?

Cette étude contient également plusieurs messages clés à l'intention des représentants des services de l'IB (par exemple, l'équipe chargée du développement du PEI, le réseau de collaborateurs de l'IB, le personnel chargé du perfectionnement professionnel).

1. **Revoyez les ressources de soutien conçues pour traduire le programme établi dans le programme enseigné.** Comme l'année dernière, l'étude menée cette année suggère que les enseignants continuent de donner la priorité aux aspects obligatoires du programme établi plutôt qu'au programme enseigné. Il est donc recommandé au personnel chargé du développement des programmes de l'IB de revoir les ressources de soutien fournies pour montrer aux enseignants à quoi peut ressembler une intégration efficace en classe des composantes du programme d'études du PEI.
2. **Revoyez les ressources de soutien existantes afin de garantir la disponibilité de ressources adaptées à chaque matière, en particulier dans les matières dans lesquelles les enseignants rencontrent le plus de difficultés avec le cadre pédagogique du projet « Une nouvelle page pour le PEI » (soit les mathématiques et les sciences).** Cette année encore, les conclusions indiquent que les enseignants de certaines matières ont plus de mal que les enseignants d'autres matières à mettre en œuvre le programme d'études du projet « Une nouvelle page pour le PEI ». Il serait donc bénéfique que l'IB examine l'amplitude et la profondeur des ressources mises à la disposition de ces enseignants.
3. **Revoyez les ressources de soutien conçues pour définir et soutenir le rôle du coordonnateur du PEI.** Selon les conclusions de cette étude, les coordonnateurs du PEI jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre du programme. Le niveau de mise en œuvre tend à être plus élevé lorsque ces derniers ont une bonne compréhension du cadre pédagogique du PEI et ont le temps

et les capacités nécessaires pour assurer une direction pédagogique. Il est donc recommandé que l'IB revoie les structures et les ressources actuellement mises à leur disposition pour soutenir et renforcer leur rôle.

4. ***Menez une réflexion critique sur le niveau de ressources nécessaires pour bien mettre en œuvre le PEI.*** De 2016 à 2018, il a systématiquement été démontré que les ressources prédisaient les niveaux de mise en œuvre du PEI. En effet, les enseignants en poste dans des établissements qui disposaient d'un niveau élevé de ressources rapportaient également des niveaux élevés de mise en œuvre. Cela n'est pas surprenant, mais soulève des questions importantes pour l'IB sur le niveau de ressources dont doivent disposer les établissements pour bien mettre en œuvre le PEI. Si une mise en œuvre de très grande qualité requiert, par exemple, des investissements considérables en matière de temps et de ressources pour assurer des occasions de formation professionnelle continue, quelles implications cela a-t-il sur l'accessibilité et l'évolutivité du programme d'études du PEI ?
5. ***Creusez l'idée de fournir des niveaux de soutien différenciés aux établissements disposant de ressources plus limitées.*** Dans la même veine, il pourrait également être utile de réfléchir aux types de soutien mis à la disposition des établissements qui ont des ressources plus limitées de façon à ce que les niveaux et les types de soutien qui leur sont proposés correspondent à leurs besoins.
6. ***Envisagez d'investir dans des recherches sur les techniques favorables à la collaboration entre les enseignants dans les contextes où ces derniers disposent de peu de temps et n'ont pas la possibilité de se réunir en face à face.*** Enfin, compte tenu de l'importance de la collaboration pour la réussite de la mise en œuvre du PEI et des difficultés associées au fait de **trouver le temps** de mener une telle collaboration, il pourrait être bénéfique pour l'IB d'explorer des stratégies innovantes de collaboration entre les enseignants lorsqu'une collaboration en face à face n'est pas envisageable.

Qu'est-ce que cela signifie pour les chefs d'établissement et les coordonnateurs du PEI ?

Cette étude contient également plusieurs messages clés à l'intention des chefs d'établissement et des coordonnateurs du PEI.

1. ***Dressez le bilan de l'alignement de la mise en œuvre du projet « Une nouvelle page pour le PEI » à l'échelle de votre établissement.*** Compte tenu du rôle essentiel que les structures de responsabilité et de soutien semblent jouer dans la mise en œuvre du PEI, il est recommandé

que les chefs d'établissement et les coordonnateurs du PEI examinent la portée de l'alignement de la mise en œuvre du PEI au sein de leur établissement. Les conclusions de cette étude montrent que les établissements qui ont procédé à un alignement de leurs approches de mise en œuvre du PEI avaient tendance à mettre en œuvre le programme avec un niveau plus élevé d'adhésion et de qualité. Les chefs d'établissement sont donc encouragés à veiller à associer explicitement des niveaux élevés d'attentes à des mécanismes de responsabilité et à un soutien constant à la formation et au perfectionnement professionnels propres au PEI.

Citation représentative : « Pour les unités interdisciplinaires [...], ce que nous avons fait, c'est que nous avons organisé beaucoup de discussions avec des groupes de réflexion composés d'élèves afin de prendre en compte [...] un certain nombre de grandes idées, de questions ou de domaines qu'ils souhaitaient comprendre un peu mieux. Nous avons fait la même chose avec des enseignants [...]. Il en est notamment ressorti que les enfants témoignaient de l'intérêt, en grande partie grâce aux événements et aux résultats récents. [...] Nous sommes arrivés à la conclusion que [notre ville] regorgeait de contenus très intéressants pour les unités interdisciplinaires, si bien que nous avons décidé de les exploiter. [...] Nous souhaitons ainsi fournir des expériences d'apprentissage interdisciplinaires aux élèves tout en leur donnant l'occasion d'en apprendre davantage sur [notre ville]. » – Un coordonnateur du PEI

2. **Créez des occasions de direction pédagogique pour les coordonnateurs du PEI.** Le fait que les coordonnateurs du PEI ne jouent pas seulement un rôle administratif, mais qu'ils offrent aussi une direction pédagogique aux enseignants du programme est essentiel à la fourniture d'un soutien dédié au PEI. Les chefs d'établissement sont encouragés à garantir que les coordonnateurs du PEI 1) ont la possibilité d'acquérir une meilleure compréhension de ce à quoi ressemble une mise en œuvre du PEI de grande qualité et 2) ont le temps et les capacités nécessaires pour fournir un soutien pédagogique aux enseignants.
3. **Continuez d'explorer des manières de fournir des occasions de formation professionnelle continue aux professionnels de l'éducation de votre établissement.** Conformément au rapport de l'année précédente, les conclusions de cette étude indiquent que le niveau de compréhension de la mise en œuvre a tendance à être plus élevé dans les établissements qui ont mis en place des structures visant à favoriser une formation continue à long terme sur le PEI à l'intention des enseignants. Par conséquent, les chefs d'établissement sont encouragés à prendre des mesures pour s'assurer que leurs programmes de perfectionnement professionnel offrent des possibilités constantes de développer continuellement une meilleure compréhension et application de tout le programme d'études du PEI.

Citation représentative : « Lorsque nous voyons qu'une personne ne met pas en œuvre le PEI correctement [...], nous ne rejetons pas la faute sur elle, mais sur nous. Nous nous demandons : "Comment puis-je l'aider ? Comment lui donner les meilleures informations possible ?" Il est possible que cette personne soit dépassée, qu'elle ait du mal à gérer le contenu, la classe et le

concept en même temps. Nous essayons donc de la munir de stratégies [...]. Nous l'orientons vers des pratiques utiles de l'IB et nous essayons de lui fournir tout le soutien possible. Le plus souvent, lorsqu'une personne est soutenue et qu'elle ne se sent pas jugée ou attaquée, elle arrive à rectifier ce qui ne va pas. Nous la rassurons sur le fait qu'elle est nouvelle et qu'elle ne peut pas tout savoir. [...] On ne peut pas attendre qu'une personne qui découvre le programme le maîtrise immédiatement, donc nous essayons de la soutenir. » – Un coordonnateur du PEI

4. ***Veillez à intégrer des occasions formelles de collaboration dans les emplois du temps des enseignants.*** De même que l'année dernière, il est recommandé que les établissements continuent de chercher des occasions d'intégrer des plages horaires pour la collaboration formelle dans les emplois du temps des enseignants. Lorsque cela n'est pas possible, il convient d'explorer d'autres stratégies (par exemple, des plateformes en ligne) permettant aux enseignants de collaborer sans avoir à se réunir physiquement.

Dans l'exemple suivant, tiré des études de cas, un grand nombre de ces recommandations ont été mises en pratique.

Joanne dirige une école du monde de l'IB privée depuis 7 ans. Elle a une excellente compréhension du vocabulaire et des exigences de l'IB et est convaincue que le PEI a le pouvoir de former des citoyens du monde réfléchis, dotés d'une véritable pensée critique. La chef d'établissement a recours à plusieurs stratégies pour aider les enseignants de son établissement à comprendre à quoi ressemble une mise en œuvre efficace du PEI et comment créer un environnement favorable à la mise en œuvre du programme.

Joanne part du principe que l'équipe ne peut œuvrer dans la même direction si tous les enseignants n'ont pas la même compréhension du contenu du projet « Une nouvelle page pour le PEI ». Lorsque des enseignants viennent lui poser des questions ou lui parler de leurs problèmes, elle les oriente vers d'autres enseignants plus expérimentés qui sont à même de leur apporter des réponses ou de trouver des solutions. Selon elle, cette pratique a non seulement l'avantage de stimuler la compréhension des enseignants, mais aussi de favoriser la collaboration.

Joanne est également consciente de la nécessité de mettre en place une planification à l'échelle de l'établissement pour répondre aux exigences stratégiques et aux objectifs de mise en œuvre de son établissement. Elle organise donc des réunions de planification à l'échelle de l'établissement au moins une fois par an. Au cours de ces réunions, les membres du personnel intègrent verticalement les approches de l'apprentissage dans le programme d'études de l'établissement, trouvent des occasions de s'engager dans une planification continue du programme d'études, recensent les possibilités d'engagement communautaire pour les élèves et décident de la manière d'intégrer le programme d'études du PEI dans les plans de travail des unités des enseignants. Avant la tenue de ces réunions, les enseignants doivent soumettre leurs plans de travail des unités à la directrice et au coordonnateur du PEI. Cette pratique aide la direction à garantir que les enseignants ne se contentent pas de « cocher des cases » lors de l'élaboration des plans de travail des unités, mais qu'ils créent bien des activités qui soutiennent l'apprentissage des élèves. Joanne vérifie ensuite que ces plans de travail sont bien appliqués tout au long de l'année. Pour cela, elle effectue des visites d'observation en classe, assiste aux réunions de planification et s'entretient en privé avec les enseignants afin de remédier aux pratiques qui nuisent à la qualité de la mise en œuvre du programme.

Enfin, ces observations constantes lui permettent d'avoir une idée précise des enseignants qui mettent le mieux en œuvre le PEI au sein de son établissement. Comme la plupart des établissements, l'établissement de Joanne est confronté à un taux élevé de renouvellement des enseignants. Des pratiques claires d'accueil des nouveaux enseignants ont donc été établies. Ces nouveaux membres doivent obligatoirement se rendre dans les classes des enseignants qui mettent correctement en œuvre le programme afin d'observer leurs pratiques.

Qu'est-ce que cela signifie pour les enseignants ?

1. **Continuez de chercher des occasions de développer et d'améliorer vos pratiques.** Pour pallier l'éventualité d'un relâchement ou d'une stagnation de la mise en œuvre, les enseignants sont encouragés à mener une réflexion critique individuelle sur la manière dont ils mettent en œuvre le projet « Une nouvelle page pour le PEI » et à continuer d'identifier les domaines qu'ils peuvent développer et améliorer tout en travaillant avec les coordonnateurs du PEI afin d'acquérir une compréhension commune et la capacité collective de mettre en œuvre les changements du projet « Une nouvelle page pour le PEI ».

Citation représentative : « Pour moi, l'une des grandes difficultés tient au fait que nous mettons parfois toutes ces choses en place sans en avoir conscience. Je pense que la solution est d'examiner les caractéristiques des compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage afin de se rendre plus facilement compte des compétences que l'on enseigne dans des unités particulières. L'enjeu est d'arriver à les enseigner de manière explicite et d'y consacrer le temps requis. Pour cela, il est nécessaire d'avoir une idée du temps dont on a besoin pour enseigner efficacement ces compétences aux enfants, par exemple. » – Un enseignant du PEI

2. **Promouvez des soutiens structurels qui facilitent la collaboration entre les enseignants d'une même matière et de plusieurs matières.** Étant donné que la qualité de la mise en œuvre repose sur la collaboration, nous encourageons les enseignants à travailler avec les membres de la direction et les coordonnateurs du PEI afin de développer des occasions structurelles de collaboration formelle et informelle. Les enseignants sont également invités à réfléchir à d'autres méthodes de communication pour faciliter ces efforts.
3. **Collaborez avec le coordonnateur du PEI et le chef d'établissement pour identifier des stratégies permettant d'adapter le programme établi à l'enseignement en classe.** Trouver des occasions de traduire le programme établi dans l'enseignement en classe ainsi que des exemples pour le faire contribue à la mise en œuvre du cadre pédagogique du PEI. Le fait de travailler avec le coordonnateur du PEI peut faciliter ce processus. Par exemple, les enseignants pourraient travailler avec le coordonnateur du PEI de leur établissement pour vérifier leur compréhension de ce à quoi la mise en œuvre du PEI doit ressembler sur le plan pratique, ou leur sentiment à l'égard de l'enseignement et de l'apprentissage.

Citation représentative : « Je pense que nous nous améliorons au fil des ans. Nous avons de plus en plus de projets indépendants et de projets dirigés par nos élèves plus âgés. [...] Notre objectif est [...] de trouver des manières supplémentaires d'exploiter le programme d'études et je pense que ce qui nous semble toujours un peu difficile, c'est de trouver des moyens d'y parvenir dans les unités de travail. Vous voyez ce que je veux dire ? On nous fait la promotion de certains éléments, mais nous voulons aller plus loin [...]. Nous aimerions trouver d'autres manières d'intégrer le service dans le programme d'études. Je suis certain qu'il y a énormément de possibilités et que le tout est de savoir les exploiter. » – Un enseignant du PEI

BILAN ET LIMITES

Les conclusions de cette étude restent cohérentes avec des travaux de recherche plus vastes sur la mise en œuvre des interventions pédagogiques. Si la mise en œuvre du projet « Une nouvelle page pour le PEI » reste stable et continue de répondre aux attentes de l'IB, ce constat ne s'applique pas à toutes les pratiques et une proportion considérable de professionnels de l'éducation ne répondent pas aux attentes de l'IB concernant certaines pratiques. Plus précisément, les approches de l'apprentissage et la compréhension conceptuelle, qui occupent une place essentielle dans le nouveau cadre pédagogique du PEI, posent problème aux établissements. Plutôt que d'accorder le même niveau de priorité à l'ensemble des éléments de la mise en œuvre, les établissements devraient se concentrer en premier lieu sur ces deux domaines. Certaines données indiquent par ailleurs une stagnation de la mise en œuvre, qui piétine au lieu de progresser et de s'améliorer.

La plupart des conclusions sont donc positives, mais il est nécessaire de chercher des occasions de provoquer une « avancée évolutive » dans les domaines qui restent problématiques.

Limites

L'équipe de recherche reconnaît un certain nombre de limites à cette étude, qui doivent être prises en compte lors de l'interprétation des conclusions. Ces limites sont présentées ci-après.

- Les conclusions issues des enquêtes menées dans le cadre de cette étude reposent largement sur des informations rapportées par les participants. Elles doivent donc être interprétées avec prudence, puisqu'elles sont fondées sur les perceptions qu'ont les enseignants de la mise en œuvre plutôt que sur des évaluations externes et objectives du cadre pédagogique. Des travaux de recherche plus généraux sur la fidélité de la mise en œuvre dans des contextes scolaires montrent que les professionnels de l'éducation sont souvent plus optimistes sur leur niveau de mise en œuvre que les rapports externes (O'Donnel, 2008).

- Si ce rapport présente la deuxième série d'enquêtes de suivi des résultats et de visites sur site menées dans le cadre d'études de cas, les données n'ont pas toujours été recueillies auprès des mêmes professionnels de l'éducation et des mêmes élèves d'une année à l'autre. Il est donc difficile de nous prononcer avec certitude sur leur évolution au fil du temps.
- Enfin, bien qu'un grand nombre d'enseignants, de coordonnateurs et d'élèves du PEI aient participé aux enquêtes de suivi des résultats, ils ne représentent que 23 % des établissements proposant le PEI. Même si les conclusions sont représentatives d'un vaste segment d'établissements proposant le PEI, il est possible que les établissements qui ont participé à cette étude diffèrent considérablement à certains égards de ceux qui n'y ont pas participé. L'équipe de recherche encourage donc tous les établissements proposant le PEI à participer aux prochaines phases de cette étude.

RÉFÉRENCES

- ALBERTS, B. et PATTUWAGE, L. *Implementation in education: Findings from a scoping review* [en ligne]. 2017. Disponible sur Internet : <https://www.ceiglobal.org/blog/implementation-education-findings-scoping-review>.
- FULLAN, M. 2004. *Systems thinkers in action: Moving beyond the standards plateau*. Nottingham, Royaume-Uni : DIES Publications.
- O'DONNELL, C. L. Defining, conceptualizing, and measuring fidelity of implementation and its relationship to outcomes in K–12 curriculum intervention research. *Review of Educational Research*. 2008, volume 78, numéro 1, p. 33 – 84.
- POISTER, T. H., ARISTIGUETA, M. P. et HALL, J. L. (2015). *Managing and measuring performance in public and nonprofit organizations: An integrated approach* (2^e édition). San Francisco (Californie), États-Unis : Jossey-Bass.